

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 12 novembre 2024

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de 6,2 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 9,0 % pour l'indice général du FNB, soit l'indice MSCI Monde (net), et à un rendement de 7,8 % pour l'indice restreint du FNB, soit l'indice sélect MSCI Monde Leadership féminin (net). Le 3 avril 2024, l'indice restreint a été ajouté afin de rendre compte du processus de placement de la nouvelle équipe de gestion de portefeuille (voir la rubrique *Événements récents*). Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Les marchés boursiers mondiaux ont en général grimpé au cours de la période, car la plupart des banques centrales ont commencé à réduire les taux d'intérêt. Les cours des actions ont augmenté parallèlement aux bénéfices des sociétés, les gains des marchés américains ayant découlé principalement d'un petit nombre de titres à mégacapitalisation. L'économie mondiale a été résiliente dans un contexte de repli soutenu de l'inflation à l'échelle de la plupart des grands marchés, même si le taux de chômage a légèrement augmenté.

Au sein de l'indice sélect MSCI Monde Leadership féminin (net), les marchés les plus performants en dollars canadiens ont été ceux de Hong Kong, de Singapour et de la Belgique, tandis que ceux de la Nouvelle-Zélande, du Danemark et des Pays-Bas ont été les plus faibles. Les secteurs des services publics, des biens immobiliers et de la technologie de l'information ont affiché la meilleure tenue, alors que ceux de l'énergie, de la consommation discrétionnaire et des soins de santé ont terminé en queue de peloton.

Le FNB a été devancé par l'indice général et par le nouvel indice restreint, la sélection de titres aux États-Unis ayant nui au rendement. Sur le plan sectoriel, la sélection de titres dans la consommation discrétionnaire et les soins de santé a eu une incidence négative sur le rendement. En revanche, la sélection de titres au Japon et en Australie s'est révélée bénéfique par rapport aux deux indices.

Par rapport à l'indice général, la surpondération et la sélection de titres des Pays-Bas ont eu une incidence négative, tandis que le choix de placements dans le secteur des produits industriels a contribué au rendement. Compte tenu du mandat du FNB, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice restreint.

Par rapport à l'indice restreint, la sélection de titres en France a aussi nui au rendement.

Au cours de la période, l'exposition du FNB au Japon a augmenté en raison du processus de placement de la nouvelle équipe de gestion de portefeuille. De l'avis de l'équipe, les titres internationaux sont généralement assortis d'évaluations plus attrayantes que celles des actifs d'Amérique du Nord. L'équipe privilégie en

outre la diversification au moyen de marchés plus abordables qui présentent des moteurs économiques positifs, comme le Japon. Étant donné que les sociétés japonaises investissent après des années de conservation de liquidités et profitent de l'intelligence artificielle et des tendances de fabrication avancées, l'exposition du FNB au secteur de la technologie de l'information a augmenté. L'exposition au secteur de la consommation discrétionnaire a diminué.

Impact environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

Le processus de placement de la nouvelle équipe de gestion de portefeuille permet de sélectionner certains titres de sociétés de l'indice restreint (voir la rubrique *Événements récents*) en fonction de données financières.

À la fin de la période, les sociétés du FNB avaient une moyenne pondérée de 44 % de femmes aux conseils d'administration et de 33 % de femmes occupant des postes de direction. Comparativement, les sociétés de l'indice MSCI Monde (net) avaient une moyenne pondérée de 36 % de femmes aux conseils d'administration et de 28 % de femmes occupant des postes de direction. De plus, 34 % des sociétés du FNB avaient une femme chef de la direction ou chef des services financiers, et 98 % avaient au moins trois femmes à leur conseil d'administration. En comparaison, 23 % des sociétés de l'indice MSCI Monde (net) avaient une femme chef de la direction ou chef des services financiers, et 79 % avaient au moins trois femmes au conseil d'administration.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a diminué de 3,0 % pour s'établir à 10,0 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 0,6 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 0,9 million de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

Depuis le 3 avril 2024, l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie assume les responsabilités de la gestion du portefeuille du FNB, remplaçant ainsi le sous-conseiller en valeurs précédent, Impax Asset Management LLC.

La nouvelle équipe de gestion de portefeuille a recours à un processus de placement fondé sur le rendement relatif des sociétés de l'indice sélect MSCI Monde Leadership féminin (net), lequel est composé des sociétés de l'indice MSCI Monde (net) qui respectent les critères suivants :

- 1) un nombre minimal de femmes dans des postes de direction, c'est-à-dire au moins trois femmes administratrices, ou au moins une femme administratrice et une femme présidente exécutive, présidente, co-présidente, cheffe ou co-cheffe de la direction, ou cheffe ou co-cheffe des finances;
- 2) un pourcentage plus élevé de femmes au conseil d'administration de la société par rapport à la moyenne du pays; et
- 3) des antécédents d'évitement de controverses en matière de discrimination et de diversité de l'effectif, selon le cadre des controverses ESG de MSCI : note de controverse Droits des travailleurs – Discrimination et diversité de l'effectif.

L'équipe applique une analyse quantitative à l'indice sélect MSCI Monde Leadership féminin (net) pour choisir les sociétés qui, selon elle, recèlent le meilleur potentiel d'augmentation de la valeur. De ce fait, l'équipe ne génère pas d'attentes du marché ni ne prend de décision de placement en fonction de prévisions macroéconomiques.

Les changements suivants ont été apportés au comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie :

- le 13 septembre 2023, Saijal Patel a été nommée;
- le 5 mars 2024, Atul Tiwari a démissionné; et
- le 30 avril 2024, les mandats de Robert Hines et George Hucal sont arrivés à échéance, et Rebecca Cowdery a été nommée.

FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour le FNB au cours de la période close le 30 septembre 2024 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,55 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Le gestionnaire appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., elle-même une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au gestionnaire. Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur l'approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie pour vendre toutes les actions que détenait le FNB dans Société financière IGM Inc., Groupe Bruxelles Lambert SA et Pernod Ricard SA. Le comité d'examen indépendant a émis cette approbation sous réserve de la vente de ces placements conformément aux politiques de Mackenzie. Les politiques du gestionnaire sont conçues pour s'assurer que les transactions entre parties liées : i) sont libres de toute influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et ne tiennent compte d'aucune considération relative à une entité liée au gestionnaire; ii) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire, sans tenir compte de considérations autres que les intérêts supérieurs du FNB; et iii) mènent à un résultat juste et équitable pour le FNB.

Le gestionnaire s'est fondé sur une recommandation positive du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie pour remplacer le sous-conseiller du FNB, Impax Asset Management LLC, par des gestionnaires de portefeuille de Mackenzie, le 3 avril 2024.

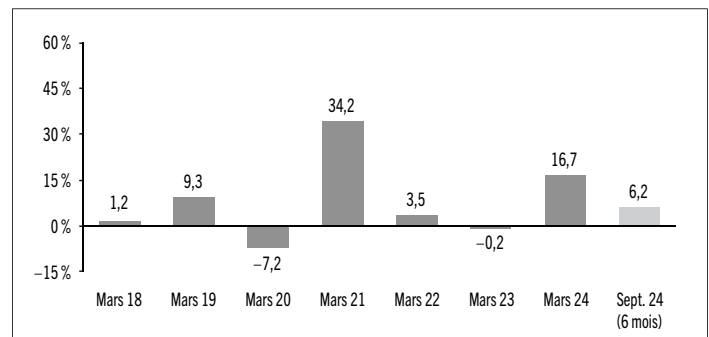
Rendement passé

L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (4 décembre 2017), selon le cas.



FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	60,0
Japon	7,0
Royaume-Uni	4,0
Italie	3,8
Canada	3,5
France	3,3
Suisse	2,5
Australie	2,4
Pays-Bas	2,3
Allemagne	2,2
Norvège	2,2
Autre	2,1
Autriche	1,5
Suède	1,3
Danemark	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	27,8
Services financiers	19,3
Soins de santé	11,1
Produits industriels	7,8
Consommation discrétionnaire	7,7
Consommation de base	7,6
Services publics	6,0
Services de communication	4,3
Matériaux	3,9
Énergie	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Biens immobiliers	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Émetteur	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Apple Inc.	9,3
Microsoft Corp.	7,7
Colgate-Palmolive Co.	3,5
Prudential Financial Inc.	2,5
ASML Holding NV	2,0
JPMorgan Chase & Co.	2,0
The Coca-Cola Co.	1,9
Terna SPA	1,9
WiseTech Global Ltd.	1,7
Société Financière Manuvie	1,5
Logitech International SA	1,4
Deutsche Telekom AG	1,4
Fortune Brands Home & Security Inc.	1,4
Snam SPA	1,3
Sekisui House Ltd.	1,3
Cencora Inc.	1,3
Johnson & Johnson	1,2
Cummins Inc.	1,2
DNB Bank ASA	1,2
Accor SA	1,2
Halma PLC	1,1
Cardinal Health Inc.	1,1
Verbund AG	1,1
Visa Inc.	1,0
Eli Lilly and Co.	1,0

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale

52,2

Le FNB ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Parts en \$ CA (symbole boursier: MWMN)	2024	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net, à l'ouverture	44,74	39,83	40,47	39,47	29,74	32,60
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,51	1,17	0,82	0,74	0,68	0,74
Total des charges	(0,18)	(0,21)	(0,15)	(0,18)	(0,19)	(0,22)
Profits (pertes) réalisés(e)s	5,13	2,28	(0,49)	2,42	2,50	(2,00)
Profits (pertes) latents(e)s	(2,81)	1,16	(0,09)	(2,18)	7,21	(4,35)
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	2,65	4,40	0,09	0,80	10,20	(5,83)
Distributions :						
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	–	–	(0,32)	(0,37)	(0,31)	(0,41)
Des dividendes canadiens	–	–	(0,04)	(0,05)	(0,06)	(0,06)
Des gains en capital	–	–	(0,17)	(0,96)	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	(0,01)	(0,06)	(0,15)
Distributions annuelles totales³	–	–	(0,53)	(1,39)	(0,43)	(0,62)
Actif net, à la clôture	47,53	44,74	39,83	40,47	39,47	29,74

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Parts en \$ CA (symbole boursier: MWMN)	2024	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	9 980	10 296	26 285	28 331	25 656	14 274
Parts en circulation (en milliers)¹	210	230	660	700	650	480
Ratio des frais de gestion (%)²	0,62	0,62	0,61	0,63	0,62	0,63
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,62	0,62	0,61	0,63	0,62	0,63
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,16	0,11	0,12	0,09	0,17	0,26
Ratio des frais d'opérations avant les remboursements (%)³	0,16	0,11	0,12	0,09	0,17	0,26
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	105,26	40,03	48,26	82,11	82,85	118,43
Valeur liquidative par titre (\$)	47,53	44,77	39,83	40,47	39,47	29,74
Cours de clôture (\$)⁵	47,50	44,74	39,85	40,54	39,43	29,65

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFO présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins d'un an.
- 5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Cboe Canada.